



PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 09 juillet 2013 à 9h00

**Cabinet du Préfet**

Bureau de la Communication Interministérielle

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Tempête tropicale CHANTAL Alerte cyclonique niveau Orange maintenue**

La tempête tropicale Chantal passe actuellement sur la Martinique.

Selon Météo France, le phénomène se caractérise toujours par :

- des vents forts soufflant à 80-90 km/h en moyenne, avec des rafales supérieures,
- de fortes pluies orageuses, avec des cumuls compris entre 100 et 150 mm en 12h,
- une mer forte, avec des creux moyens de 3 m à 3,5 m en Atlantique et canaux (creux maxi entre 5 et 6m) et des creux pouvant dépasser 1,5m en Caraïbe, déferlant à la côte lorsque la tempête passera en mer Caraïbe.

Les premières conséquences de la tempête commencent à se faire ressentir : les vents forts ont entraîné des chutes d'arbres sur le réseau électrique, privant actuellement 33 000 clients d'EDF d'électricité. Les conditions de circulation sont rendues difficiles. Aucun axe structurant n'est coupé à l'heure actuelle. **Cependant, les automobilistes sont invités à limiter leurs déplacements pendant le passage de la tempête à ceux qui sont nécessaires.**

**Compte-tenu de ces éléments, le préfet maintient le niveau d'alerte cyclonique au niveau orange.**

Afin de gérer les conséquences de la tempête, le centre opérationnel départemental est activé en préfecture depuis 8h00 ce matin. Il réunit la Police et la Gendarmerie nationales, le SDIS, la DEAL (suivi du niveau des cours d'eau en lien avec le Conseil général), les services des routes du Conseil régional et du Conseil général, l'Agence régionale de santé, et la division Action de l'Etat en mer.

Par ailleurs, le préfet a déterminé les mesures collectives et individuelles suivantes applicables pendant toute la durée du passage de la tempête Chantal :

#### **Mesures collectives**

**Pendant le passage de la tempête sur la Martinique, le préfet recommande à la population de limiter ses déplacements sur les routes aux déplacements nécessaires.** Les vents forts pourraient en effet favoriser la chute d'obstacles sur les routes et les cumuls de pluie attendus venir gonfler les

#### **Contact presse**

HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42  
Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr



## PREFET DE LA MARTINIQUE

cours d'eau de façon rapide, pouvant occasionner des coupures ponctuelles des axes routiers. Dans ce contexte, il est vivement déconseillé de tenter le franchissement des gués.

**- Les événements de plein air prévus ce matin en Martinique sont annulés durant toute la période de passage de la tempête tropicale.**

NB : le départ de l'étape du tour cycliste de la Martinique prévue ce matin à 10h00 est annulé. Les conditions de sa reprise seront envisagées ce midi, en lien avec l'organisateur.

- Les municipalités vérifient l'état des abris et les matériels nécessaires à l'accueil de population (lits, couvertures, vivres, etc.),
- Les cellules de crise doivent rester en veille active et les dispositifs de gestion de crise doivent être prêts,
- Les médias doivent diffuser les informations et consignes **diffusées dans les bulletins d'alerte émis par la préfecture** de façon régulière sur le phénomène.

### **Mesures individuelles :**

- Soyez vigilant et tenez-vous informé de l'évolution du phénomène en consultant périodiquement les bulletins de vigilance de Météo-France et les bulletins d'alerte de la préfecture.
- Vérifiez l'état de votre poste radio.
- Évitez d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau.
- Ne prenez pas la mer sans obligation particulière.
- Écoutez les bulletins météo et les consignes diffusées à la radio et à la télévision,
- Préparez votre habitation (protection des ouvertures, mise à l'abri des objets, démontage des installations susceptibles d'être emportées)
- Mettez hors d'eau les objets susceptibles d'être touchés par une inondation.
- Protégez vos embarcations nautiques par une mise à terre ou une mise à l'abri
- Rentrez ou sécurisez les animaux (cheptel, volailles, etc.),

**NB : Nouveau point de situation vers 12h00.**

### **Contact presse**

*HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42  
Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr*